



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 2067

Texte de la question

OUTIL NUMÉRIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

M. le président. La parole est à M. Joël Aviragnet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Joël Aviragnet. Monsieur le président, je souhaite associer à ma question, qui concerne le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, mon collègue Luc Belot, qui est particulièrement investi sur le sujet du numérique.

Dès notre arrivée au pouvoir, le Gouvernement a mis en place une politique transversale de développement du numérique qui commence par le déploiement du haut débit partout sur le territoire. Je ne peux que saluer une telle initiative car au XXI^e siècle, de l'emploi à l'information, de la santé à la culture, le numérique est partout dans la vie de nos concitoyens.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, votre politique ambitieuse en matière d'éducation a permis au numérique de franchir avec succès la porte de l'école pour le bien de tous les élèves. Car le numérique, ce n'est pas, comme certains pourraient le croire, simplement remplacer les cahiers et les stylos par des tablettes ou des ordinateurs, le numérique ce n'est pas de regarder des films au lieu d'écouter la maîtresse ou le professeur. Le numérique, c'est d'abord une nouvelle façon d'apprendre, qui se révèle un formidable moyen de motiver des élèves qui n'arrivent pas toujours à se concentrer. Le numérique, ce sont des outils qui peuvent s'adapter aux élèves et faire tomber les barrières du handicap pour des enfants et des jeunes dont la scolarisation est parfois difficile. C'est le moyen d'accéder rapidement à des livres, à des œuvres d'art, à des exercices qui sont désormais à portée de doigt. Enfin, c'est un outil avec lequel tous les élèves doivent être familiers pour entrer pleinement dans la vie active.

Vous avez annoncé ce week-end votre volonté de faire apprendre, dès le primaire, le codage informatique aux élèves. Leur donner accès à ces outils, c'est les mettre sur un pied d'égalité.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire en quoi l'apprentissage du codage au cours du parcours scolaire et dès le primaire est important ? Plus généralement, pouvez-vous préciser...*(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Merci.

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur le député, permettez-moi tout d'abord de saluer votre arrivée dans cet hémicycle. *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe SRC.)

Je vais essayer de vous répondre sur l'éducation par le numérique et au numérique.

L'éducation par le numérique amènera l'école, le collège et le lycée à lutter de manière beaucoup plus efficace contre l'échec scolaire et les inégalités parce que, comme vous l'avez dit, le numérique favorise la participation, stimule l'activité des élèves et modifie le statut de l'erreur. Il est incontestable aujourd'hui que lorsque l'on fait une erreur sur une tablette, on efface et on recommence alors que sur le papier cela laisse des traces. Le numérique permet aussi de compenser bien des handicaps, et je salue toutes les expérimentations qui permettent aujourd'hui à des enfants dyslexiques ou dyspraxiques de suivre, grâce au numérique, les mêmes leçons que tous leurs petits camarades.

L'objectif du Gouvernement est de réaliser un investissement sans précédent en faveur de l'équipement des écoles, des collèges et des lycées au numérique mais aussi en faveur des ressources du numérique éducatif. C'est pourquoi, avec mes collègues Axelle Lemaire et Arnaud Montebourg, nous avons annoncé la mise en œuvre, à la rentrée prochaine, d'un plan qui vise à connecter tous les établissements. Dès la rentrée prochaine, 9 000 écoles qui n'étaient pas connectées le seront par le haut débit là où elles ne pouvaient pas l'être jusqu'ici grâce à l'aide de l'État. Nous accélérerons l'équipement des collèges et des écoles en terminaux mobiles mais aussi en tableaux interactifs.

Nous ferons en sorte, demain, d'investir dans le numérique éducatif, c'est-à-dire dans les ressources pédagogiques, pour ne pas les laisser aux Anglo-saxons. Ce seront plusieurs centaines de millions d'euros du PIA qui seront consacrés, à la rentrée, à ce plan.

L'éducation au numérique, ce sera, comme je l'ai annoncé ce week-end, l'initiation au codage informatique dès l'école primaire – c'est une initiative et une innovation tout à fait majeure pour notre pays – ainsi que l'inscription dans les programmes des collèges, demain, des principes des langages de programmation afin que...

M. le président. Merci.

M. Benoît Hamon, ministretous les élèves soient capables de réaliser des applications simples.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2067

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2014](#)